

PROCES-VERBAL

SESSION EXTRAORDINAIRE DU GROUPE MULTIPARTITE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES AU GABON

Type de session : Extraordinaire	Mode : Distanciel
Dates : 21 et 22 Décembre 2023	Lieu : Libreville
Début : 10 :15	Fin : 14 :25

L'an deux mille vingt-trois, les jeudi 21 et vendredi 22 Décembre, s'est tenue en mode distanciel, une session extraordinaire du Groupe Multipartite (GMP) de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Gabon (ITIE-Gabon). Cette session a été annoncée par courrier N°000059/MER/ITIE-GABON/PR/STP du 15 Décembre 2023. Les travaux se sont déroulés sous la présidence de Madame Léontine-Tania OYOUOMI-LOUMBOU épouse BIBEY, Présidente de l'ITIE Gabon.

La liste exhaustive des participants est jointe en annexe.

Cette session extraordinaire marquait l'aboutissement du processus de la reconstitution du GMP ayant vu l'arrivée de nouveaux membres au sein des collèges de l'administration publique, du secteur privé et dans celui des opérateurs publics.

La représentativité des collèges et la vérification du quorum ayant été atteints, le programme de cette session ainsi que les points de l'ordre du jour soumis à l'adoption des membres du GMP se présentent comme suit :

Jeudi 21 Décembre 2023

- 1) Présentation des Membres du GMP

Vendredi 22 Décembre 2023

- 2) Contexte du suivi actif du Gabon par le Conseil d'Administration de l'ITIE
- 3) Etat des lieux du processus ITIE au Gabon, incluant l'évaluation des principes, critères et exigences de la norme ITIE
- 4) Gouvernance de l'ITIE-Gabon et suivi par le GMP
- 5) Auto-évaluation pour la Validation ITIE prévue en juillet 2024
- 6) Informations budgétaires
- 7) Rappels des urgences en 2024 avec le cabinet Moore Insight
- 8) Rapport sur les coûts pétroliers

N'ayant fait l'objet d'aucun amendement, ce programme et cet ordre du jour ont été adoptés en l'état.

Introduisant la session, Madame la Présidente de l'ITIE-Gabon a rappelé les informations contextuelles du suivi actif du Gabon par le Conseil d'Administration de l'ITIE ainsi que les efforts restant à fournir en vue de la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon.

Ouvrant ainsi les travaux de la session, elle a invité chaque membre à se présenter.

1. Présentation des Membres du GMP

Présentation	<p>Chaque membre du GMP a brièvement décliné sa biographie avec une mise en relief des actions antérieures menées en lien avec le secteur extractif. Parmi les 20 membres du GMP, 19 membres sont déjà connus (Cf. tableau ci-joint), est attendue la désignation du représentant de la Présidence de la République.</p> <p>Les nouveaux membres représentent 36,84 % et les anciens 63,16% dont 68,42% d'hommes et 31,58% de femmes, conforme à l'exigence ITIE 1.4 « participation des femmes au GMP » et à l'exigence ITIE 7.1 « débat public » à travers des actions de sensibilisation et diffusion basé sur la diversité de genre et l'égalité des sexes.</p>
Echanges	<p>Les questions de capacités, de représentativité et de responsabilisation des membres au sens de la supervision du processus de l'ITIE (Déclaration, Validation) par le GMP selon les dispositions de l'exigence 1.4 ont été évoquées. Le GMP devrait s'accorder, établir et adopter des TdRs clairs (<i>rôle, responsabilités, droits, actions de communication/sensibilisation, règles et procédures de gouvernance, échanges intra et inter collègues, etc.</i>) permettant de faciliter et rendre efficace les interventions des membres du GMP.</p> <p>Les nouveaux membres par leurs profils et expériences antérieures diverses ont des connaissances et capacités dans la pratique de certaines thématiques en rapport avec le secteur extractif. Ces acquis seront renforcés par les sessions de formations ITIE prévues en 2024.</p>
Résolutions	<ol style="list-style-type: none"> Elaborer et adopter les termes de référence du Groupe Multipartite de l'ITIE-Gabon dans la perspective du renseignement des canevas d'auto-évaluation de la Validation ITIE Mobiliser les membres du GMP pour intensifier les plaidoyers auprès des hautes autorités politiques et responsables des institutions constitutionnelles en vue d'obtenir la confirmation écrite de l'engagement à l'ITIE ainsi que la tenue d'audiences

Collèges	Représentants	Statut	EFF	SEXE
Administration Publique	Présidence de la République	Attente	0	0
	Primature	Nouveau	1	F
	Ministère des Mines	Nouveau	1	M
	Ministère des Industries	Ancien	1	M
	Ministère du Pétrole	Nouveau	1	M
	Ministère de l'Economie	Ancien	1	M
	Ministère du Budget	Nouveau	1	M
	Ministère de la Bonne Gouvernance / Primature	Nouveau	1	M
Opérateurs Publics	Société Equatoriale des Mines (SEM)	Nouveau	1	M
	Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (GOC)	Ancien	1	M
Secteur Privé	Entreprises privées minières (UMIGA)	Nouveau	1	M
	Entreprises privées pétrolières (UPEGA)	Ancien	1	F
	Chambre de Commerce	Ancien	1	F
Société Civile	ONG secteur minier	Ancien	1	M
	ONG secteur pétrole	Ancien	1	M
	ONG secteur environnement	Ancien	1	M
	ONG secteur bonne gouvernance	Ancien	1	M
	Presse Publique	Ancien	1	F
	Presse Privée	Ancien	1	F
ITIE-Gabon	Présidente	Ancien	1	F

2. Contexte du suivi actif du Gabon par le Conseil d'Administration de l'ITIE

Présentation	<p>La section 4 « <i>Suivi de la mise en oeuvre de l'ITIE par le Conseil d'administration de l'ITIE</i> » de la norme ITIE 2019 prévoit en son Article 8 « Suspension », deux cas de figures, la suspension pour cause de non-respect des Principes ou des Exigences de l'ITIE (8.a) et celle pour cause d'instabilité politique ou de conflit (8.b).</p> <p>Sur cette base, les événements du 30 Août 2023 au Gabon ont conduit l'ITIE, le 1^{er} septembre 2023 à publier une Déclaration de la Présidente du Conseil d'Administration sur la situation au Gabon et le 10 octobre 2023 à une décision du Conseil d'Administration de l'ITIE sur la mise sous surveillance active du Gabon pendant trois mois (09 octobre 2023 – 09 janvier 2023).</p> <p>La décision du Conseil d'Administration de l'ITIE a été notifiée le 12 octobre 2023 aux membres du GMP de l'ITIE-Gabon.</p> <p>Le suivi actif repose sur la prise de mesures visant à (1) restaurer le contexte politique, l'Etat de droit, les droits de l'homme, la démocratie et libertés fondamentales dans le pays, (2) rétablir le fonctionnement régulier du GMP, (3) montrer la viabilité de l'ITIE dans le pays, (4) confirmer l'engagement des parties prenantes élargies, incluant l'engagement opérationnel de l'ETAT et enfin (5) confirmer le respect des principes, critères et exigences de la norme ITIE 2019.</p>
Echanges	<p>Ont été discutés, les questions relatives à l'adéquation des actions du mémorandum du suivi actif du processus ITIE au Gabon, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, la nuance entre le Conseil d'Administration de l'ITIE et le GMP de l'ITIE-Gabon, les clarifications entre les partenaires au développement (FMI, Banque Mondiale, etc.), leurs programmes et la mise en œuvre de l'ITIE au niveau international et au Gabon, la conduite de plaidoyers en faveur de l'ITIE, la bonne gouvernance et l'urgence d'une déclaration publique des hautes autorités du pays en faveur de la transparence et de la redevabilité pour marquer la rupture avec les pratiques du passé dont l'épilogue a été atteint le 30 Août 2023.</p> <p>Le mémorandum proposé contient deux types d'activités dont (1) celles liées au suivi actif et (2) celles extraites du plan de travail annuel et budgétisé 2023. Les activités du suivi actif traduisent bien les termes de la décision du Conseil d'Administration (Exigence 8.a et 8.b). Les difficultés rencontrées relèvent de l'exécution budgétaire et de la non fonctionnalité du GMP pour cause de renouvellement de ses membres.</p> <p>Un reporting des activités réalisées durant cette période spécifique devrait être transmis à l'échéance du 9 janvier 2024, par le GMP au secrétariat international de l'ITIE pour qu'il en informe le Conseil d'Administration.</p>
Résolutions	<p>1. Produire, valider et transmettre au secrétariat international de l'ITIE, le rapport de la mise en œuvre du suivi actif du Gabon au plus tard le 9 janvier 2023</p>

3. Etat des lieux du processus ITIE au Gabon, incluant l'évaluation des principes, critères et exigences de la norme ITIE

Présentation	<p>Cet état des lieux a été produit dans le but de documenter le premier volet de la décision du suivi actif du Gabon correspondant à la première cause de suspension (suspension pour non-respect des Principes ou des Exigences de l'ITIE, 8.a).</p> <p>Les aspects suivants ont été passés en revue à savoir, l'historique de la pratique de l'ITIE au Gabon (2004-2013 et 2022-2023), le processus de l'ITIE au Gabon depuis son adhésion le 21 octobre 2021, les objectifs du plan de travail triennal</p>
---------------------	---

	<p>(PTT 2022-2024), le bilan de la mise en œuvre (activités, exigences) et les défis rencontrés au plan institutionnel, technique et financier ainsi que les propositions de solutions à court, moyen et long terme.</p> <p>Cette revue inclue (i) une évaluation de la mise en œuvre des principes, critères et exigences de la norme ITIE 2019, (ii) le plan d'actions prioritaires simplifié 2023 et (iii) une revue des engagements du Gabon en matière de transparence, gouvernance des finances publiques et de réformes structurelles.</p> <p>Au 30 septembre 2023, l'exécution des activités du plan de travail annuel et budgétisé simplifié pour 2023 est faible (35%) ainsi que les progrès de la mise en œuvre des exigences de la norme ITIE 2019 (39,18/100 points). Aucune étude thématique n'a été conduite à ce jour sur la base des termes de référence validés par le GMP en 2022.</p> <p>Les principes sont insuffisamment à faiblement mis en œuvre (11/12), les critères sont mis en œuvre de manière satisfaisante à très satisfaisante (5/6) et enfin les progrès sur les exigences sont faibles, soit une mise en œuvre correspondant à des progrès inadéquats (Cf. nomenclature du Guide de la Validation ITIE).</p> <p>Il y a donc urgence à poursuivre la mise en œuvre des activités prioritaires sur les aspects « Attendus / Exigés » de chaque Exigence, de démarrer les études thématiques afin d'éviter au pays une suspension post-validation ITIE prévue le 1^{er} Juillet 2024.</p> <p>S'agissant des engagements du Gabon en matière de transparence, gouvernance des finances publiques et réformes structurelles, ils se structurent autour des (1) engagements relatifs aux réformes structurelles dans la gestion des finances publiques, pris avec le Fonds Monétaire International (FMI) au titre du Mécanisme Economique Elargi pour la période 2021-2023, (2) engagements au niveau sous-régional CEMAC dans le cadre de réformes en cours ou futures rattachées à la surveillance multilatérale et (3) engagements issus des objectifs de la feuille de route de la Transition politique du pays.</p>
Echanges	<p>Peu d'échanges ont ponctué ce point de l'ordre du jour. Il s'agissait d'une introduction de ce point. Il devrait à nouveau être débattu au mois de janvier 2024 dans le cadre du bilan annuel 2023 ainsi que lors de la validation du plan de travail annuel et budgétisé 2024.</p>
Résolutions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Actualiser l'état des lieux du processus ITIE au Gabon en insérant les activités réalisées durant la période de suivi actif du pays 2. Proposer un plan de travail annuel et budgétisé 2024 intégrant les activités prioritaires des aspects « Attendus / Exigés » de chaque Exigence, les études thématiques clés et la préparation de la Validation ITIE 3. Proposer dans le plan de travail annuel et budgétisé 2024 des activités de renforcement des capacités sur le processus de l'ITIE (Déclaration, Validation) au bénéfice des membres du GMP et du secrétariat technique permanent

4. Gouvernance de l'ITIE-Gabon et suivi par le GMP

Présentation	<p>La gouvernance au Gabon post événements du 30 Août 2023 se caractérise par :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) une mauvaise gouvernance installée depuis des décennies ; b) un peuple gabonais content et soutenant la Transition politique ; c) une société civile impliquée dans les institutions publiques d) une feuille de route du Comité de Transition pour la Restauration des Institutions (CTRI) avec 06 objectifs clairs dont 5 synergiques à ceux poursuivis par l'ITIE-Gabon (<i>restaurer la confiance, assurer la réforme institutionnelle et législative, lutter contre la corruption, promouvoir le développement durable et économique, éduquer et sensibiliser les citoyens</i>)
---------------------	--

	<p>e) un projet de loi de finances 2024 en cours d'adoption au parlement, incluant un programme gouvernemental sur la gouvernance et l'évaluation des politiques publiques.</p> <p>S'agissant de la gouvernance de l'ITIE-Gabon, elle s'appuie sur le décret n°0077/PR/MER du 22 mars 2022 portant réorganisation du Groupe d'Intérêt de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Gabon.</p> <p>A ce jour les insuffisances majeures suivantes peuvent être relevées.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> (a) l'absence d'un plan stratégique organisationnel matérialisant l'objectif d'engagement du Gabon à l'ITIE ; (b) l'absence d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables ; (c) l'absence d'un cadre formalisé de suivi-évaluation (indicateurs, logiciel, cellule, etc.) ; (d) les difficultés de sécurisation, mobilisation et d'exécution du budget illustrées par la perte du budget ITIE 2023 ; (e) l'absence de termes de référence du GMP ; (f) un processus décisionnel prolongé immobilisant la mise en œuvre du processus ITIE ; (g) des capacités faibles à engager des discussions techniques et à éclairer le débat public sur la base de la divulgation du rapport ITIE 2021 et du processus d'élaboration des politiques publiques ; (h) une répartition peu claire des responsabilités opérationnelles entre le GMP et le secrétariat technique permanent à cause de l'absence de TdRs du GMP ; (i) l'absence d'une politique relative à la participation des observateurs ou autres parties prenantes aux réunions et discussions du GMP ; (j) l'insuffisance des consultations et dialogues multipartites.
Echanges	<p>Des contributions ont été faites par certains membres du GMP concernant l'importance de la gouvernance et de la lutte contre la corruption comme priorités gouvernementales, la nécessité de finaliser la rédaction en cours du manuel de procédures confiée à un consultant national, la révision indispensable du décret n°0077/PR/MER du 22 mars 2022 pour renforcer l'ancrage institutionnel et l'institutionnalisation de certains processus (poste de vice-président, commissions thématiques, etc.).</p> <p>Dans la perspective de la validation prévue en Juillet 2024, des mesures correctives nécessaires doivent être prises pour normaliser la gouvernance de l'ITIE-Gabon selon les dispositions de l'exigence 1.4 « <i>établissement et gouvernance des groupes multipartites</i> ».</p>
Résolutions	<p>1. Proposer dans le plan de travail annuel et budgétisé 2024 des activités relatives au renforcement de la gouvernance et crédibilisation de l'ITIE-Gabon</p>

5. Auto-évaluation pour la Validation ITIE prévue en Juillet 2024

Présentation	<p>D'après le guide de la validation de l'ITIE (Version de décembre 2020), la validation ITIE comprend trois (3) composantes. Elles reposent chacune sur des exigences de la norme ITIE à savoir (1) l'engagement des parties prenantes (<i>Exigences 1.1-1.4</i>), (2) la cartographie de la transparence (<i>Exigences 2-6</i>) et (3) l'évaluation des résultats et de l'impact (<i>Exigences 1.5 et 7</i>). En vue du démarrage de celle-ci, une auto-évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE dans le pays est nécessaire.</p>
---------------------	---

	<p>Cette auto-évaluation est réalisée à partir de trois (3) canevas disponibles en ligne sur le site de l'ITIE à savoir, (1) le modèle pour la collecte des données de la participation des parties prenantes, (2) le modèle pour la collecte des données de l'examen par le GMP des résultats et de l'impact de l'ITIE et (3) le modèle pour la collecte des données de la cartographie de la transparence des divulgations de l'ITIE.</p> <p>Ainsi, chaque collègue du GMP devrait s'appropriier ces canevas et renseigner les sections appropriées avec l'appui du secrétariat technique permanent.</p>
Echanges	<p>Un membre a souligné la nécessité de collecter les statistiques de l'Exploitation Minière Artisanale à Petite Echelle (EMAPE) qui occupe une place importante dans le secteur minier artisanal et informel. Cette question avait fait l'objet de la recommandation n°10 du rapport ITIE 2021 à savoir « <i>Compiler les statistiques sur le secteur artisanal et le secteur minier informel au Gabon, Exigence ITIE 6.3.a</i> ». Ce point sera documenté dans le rapport ITIE 2022 dans le volet suivi de la mise en œuvre des recommandations du rapport ITIE 2021.</p>
Résolutions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accélérer le renseignement des canevas d'auto-évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE 2. Organiser un atelier technique d'auto-évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon (2022-2023) et la consultation des parties prenantes en perspective de la validation prévue en Juillet 2024

6. Informations budgétaires

Présentation	<p>La loi n°20/2005 du 3 janvier 2006 fixant les règles de création, d'organisation et de gestion des services de l'Etat prévoit une classification des services à la « section 4: Services publics personnalisés ». Ainsi selon l'article 37 de cette loi, l'ITIE-Gabon est un Groupement d'Intérêt Public (GIP). Il est placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Economie et est doté de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie administrative et financière (Cf. article 4 du décret n°0077/PR/MER portant réorganisation du Groupe d'intérêt de l'ITIE Gabon).</p> <p>Les difficultés rencontrées (<i>mise à disposition tardive du budget, rigidité de la Trésorerie Centrale, délais d'exécution assez longs des dossiers financiers, méconnaissance de l'ITIE-Gabon par les acteurs de la chaîne de la dépense</i>) dans le cadre de l'exécution du budget durant les exercices 2022 et 2023 incitent à réfléchir sur un mécanisme sécurisé, de mobilisation et d'exécution efficaces du budget lors de l'exercice 2024.</p> <p>Celui-ci pourrait reposer sur le renforcement de la visibilité de l'ITIE-Gabon auprès des acteurs financiers et sur l'affectation d'un Agent Comptable de rattachement.</p> <p>En 2023, l'ITIE-Gabon a fonctionné avec le report du solde budgétaire de l'exercice 2022 (<u>Dotation</u> : 662 417 447 FCFA ; <u>Réserve</u> : 20% ; <u>Budget</u> : 529 933 957 FCFA), le budget 2023 ayant été perdu. A la date de la tenue de la session du GMP, le montant des dossiers en instance au Trésor Public s'élève à 71 450 028 FCFA. Quant à l'exercice budgétaire 2024, le projet de budget s'établit à 695 511 421 FCFA (<u>Projet budget initial</u> : 662 417 447 FCFA ; <u>Réserve</u> : 15% ; <u>Dotation</u> : 563 054 830 FCFA ; <u>Report 2023</u> : 132 456 591 FCFA ; <u>Budget</u> : 695 511 421 FCFA).</p>
Echanges	<p>Les discussions ont porté sur la compréhension des raisons ayant conduit à la perte du budget 2023, sur les nuances à apporter à la création d'un poste comptable ou à l'affectation d'un Agent Comptable de rattachement à l'ITIE-Gabon.</p>

	<p>Il ressort que le budget 2023 a été mobilisé tardivement comme l'attestent deux lettres de l'ITIE-Gabon datant de juin et d'octobre transmises aux membres du GMP. C'est sur cette base que la tutelle ministérielle en tant qu'ordonnateur de crédits a probablement réorienté le budget de l'ITIE-Gabon vers d'autres priorités.</p> <p>Quant à la création d'un poste comptable ou à l'affectation d'un Agent Comptable de rattachement à l'ITIE-Gabon, ces deux actions nécessitent du temps, induisent des changements dans l'exécution budgétaire sans forcément être efficaces à l'exemple des paiements/transferts internationaux uniquement exécutés par la Trésorerie Centrale.</p> <p>La réflexion devrait se poursuivre jusqu'à ce qu'un mécanisme sécurisé et efficace soit trouvé.</p>
Résolutions	<p>1. Mobiliser le Conseiller Technique du Ministre des Comptes Publics, membre du GMP aux fins d'assurer un suivi de proximité des diligences administratives et financières de l'ITIE-Gabon auprès des services financiers de la DGCPT</p>

7. Rappels des urgences en 2024 avec le cabinet Moore Insight

Présentation	<p>En 2023, les livrables suivants ont été produits par le cabinet Moore Insight puis transmis aux membres du GMP. Il s'agit notamment (1) du projet de calendrier de la préparation du rapport ITIE 2022, (2) du projet de rapport de l'étude de cadrage du rapport ITIE 2022 incluant les Formulaires de Déclaration et (3) du projet de plan du rapport ITIE 2022.</p>
Echanges	<p>Peu d'échanges ont ponctué ce point de l'ordre du jour. Celui-ci sera à nouveau débattu aux mois de janvier et février 2024 dans le cadre de la poursuite de la préparation du rapport ITIE 2022.</p>
Résolutions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser une session de renforcement des capacités sur la préparation du rapportage et divulgations de l'ITIE au bénéfice des nouveaux membres du GMP 2. Organiser une réunion technique d'information des parties déclarantes de l'administration publique impliquant la Cour des Comptes, les entités déclarantes de l'administration publique et le GMP 3. Adopter le calendrier actualisé de la préparation du rapport ITIE 2022, valider le rapport de l'étude de cadrage, les formulaires de Déclaration et la structure du rapport ITIE 2022 4. Renouveler auprès du DGCPT l'urgence de la reprogrammation du paiement des dossiers en instance au Trésor Public dont les prestations du cabinet Moore Insight

8. Rapport sur les coûts pétroliers

Présentation	<p>Le cabinet Moore Insight a informé les membres du GMP des progrès significatifs obtenus sur la qualité des données récemment communiquées par la DGH. Ces données qui concernent les coûts pétroliers par permis (CEPP), nécessitent pour leur consolidation que (1) d'autres informations liées aux coûts des opérations (exploitation, investissement) soient recherchées dans le cadre des conventions en cours, (2) des commentaires écrits du rapport initial soient transmises par la</p>
---------------------	--

	DGH et toutes autres parties concernées telle que le secteur privé pétrolier, les opérateurs publics et la société civile.
Echanges	Le collège de la société civile a rappelé qu'il avait déjà transmis ses commentaires écrits au moment de la présentation et discussion en session GMP du rapport initial. Le secteur privé pétrolier a exprimé son souhait de participer à la réunion avec la DGH et le cabinet Moore Insight. Cette séance de travail devrait permettre aux parties de s'accorder sur une compréhension commune du référentiel des données et informations des coûts pétroliers 2021 au Gabon.
Résolutions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faciliter la tenue d'une séance de travail entre la DGH, le secteur privé pétrolier et le cabinet Moore Insight 2. Amender le rapport initial des coûts pétroliers de l'année fiscale 2021, le faire valider par le GMP et le publier

Tous les points épuisés, la session du 22 Décembre 2023 a pris fin à 14 heures 25 minutes.

Fait à Libreville, le 28 Décembre 2023

Le GMP ITIE-Gabon

Collèges	Points focaux	Signatures
Administration publique	Styve ABESSOLO	
Société civile	Raïssa OYEASSEKO	
Secteur privé	Jacqueline BIGNOUMBA	
Opérateurs publics	Geoffrey Michel DAMAS ALAFOU OGOMBE	
La Présidente de l'ITIE-Gabon		
 Léontine-Tania OYOU MI-LOUMBOU épouse BIBEY		



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

LISTE DE PRESENCES SESSION EXTRAORDINAIRE DU GMP

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS		CONTACTS		EMARGEMENTS
		Début	Fin	13 h /50		
1	LEONTINE-TANIA OYEMOMI LOUMBOU PPE BIBEY	Présidente ITIE-GP				Distanciel
2	ANGUE NGUEMA SYLVO Nou. Pito	Po. chef de l'Equipe Département primaire	077 22 71 74			Pres
3	NIZAZATE MINGOU GOU	Présidente ITIE-GP				
4	NZENGUE MAROLIN	SGP		060 08 31 30		Pres
5	Jacquesline BIGNOUNA	collège directeur ITIE				Distanciel
6	François LEMBOUGOU	Conseiller du ministre Collège Administratif ITIE-GP				Distanciel
7	REVAHINE BIDIER	Dir de la SGH Collège Indus. Participat.				Distanciel

8	Ambroise				
9	Elvis LEROUX			Coordinateur secondaire de des BEM College orienteurs Lulala	Distanciel
10	Nichel DARRAS ALAFOU G.			opérateurs Public	Distanciel
11	Yvano Petit Lambert			DSC.	Distanciel
12	Georges NPAUSA			BSC.	Distanciel
13	Guy-René NOMBOL				Distanciel
14	Raisim EYASSERA			DSC	Distanciel
15	Patricia Lydie MOUNGET			DSC	Distanciel
16	Patricia OSSOU				Distanciel
17	Stylve ABEROLO			CAI	Distanciel
18					
19					
20					
21					
22					
23					

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

LISTE DE PRESENCES SESSION EXTRAORDINAIRE DU GMP

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS		CONTACTS		EMARGEMENTS
		Début	Fin	10h	14h	
1	Leontine-tania Oyououfi-Loumou Epe Biaby	Présidente ITIE-G				
2	FRONZO KEMBOUBA Gey René	Membre du GMP/SC				Distanciel
3	NIJAZI Yngou	Membre du GMP			077 38 04 65	
4	NZIENGNI Marelin				066 18 44 46	
5	ELVIS LEKOUDE	Opérateur Public			060 08 81 30	
6	BOUPASSIA Christian	Secteur privé UMESA				Distanciel
7	Petit-Loumbat OYOND	Société civile				Distanciel
8	ANGUE NGUEMA SYLVIANA BIRICHE	Conseiller Départemental Tirage Primaire			077 22 71 74	AMS

Page 1 sur 2

8	Patricia Ossou	Administration Publique.	Distanciel
9	Thomas Tuckey	Secteur Privé	Distanciel
10	Ophélie Poireau	Société Civile	Distanciel
11	Didier Fournier	Administration Publique	Distanciel
12	Jacqueline BIGNARD	Secteur Privé	Distanciel
13	Nicolas VIEAU	Administration Publique	Distanciel
14	Jean-Louis HEBERT	Secteur privé	Distanciel
15	Nicolas HENRI	Opérateur Public	Distanciel
16	François LEONARD	Administration Publique	Distanciel
17	Patricia Lydie MOUTET	Société Civile	Distanciel
18	Stéphane KROUSSO	Administration Publique	Distanciel
19	Georges NATAF	Société Civile	Distanciel
20			
21			
22			
23			

ANNEXE 2 : BUDGET ITIE-GABON DE L'ANNEE FISCALE 2024

JUSTIFICATION PAR TYPE DE DEPENSES

Actions/Titres	PLF 2024		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
Action N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	2 092 515 973	1 416 310 965	
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)	66 624 647		
MONP du Cabinet	66 624 647		
Titre 3 : Biens et services		336 893 518	
Fournitures de bureaux		11 000 000	
Fournitures informatiques		10 000 000	
Carburant véhicules		10 000 000	
Produits d'entretien		3 576 668	
Restauration		8 000 000	
Entretien et réparation		5 200 000	
Missions statutaires : Assemblées du FMI (Printemps/avril et automne/octobre)		72 545 566	
Missions statutaires : Assemblées de la BAD		33 800 000	
Missions statutaires : Assemblées de la BID		28 850 000	
Missions statutaires : Réunion Zone Franc		50 700 000	
Missions statutaires : Réunion ACP		16 900 000	
Activité : Session d'Afrifac Centre		50 000 000	
Activité : Journée de l'économie		10 000 000	
IGS : Fournitures informatiques		8 000 000	
IGS : Fournitures de bureaux		6 000 000	
IGS : Carburant véhicules		5 000 000	
IGS : Frais de missions et de déplacement intérieur du Gabon		9 321 284	
Titre 4 : Transferts	2 025 891 326	1 079 417 447	
Cotisation internationale : Groupe des 24	46 000 000		
Africa 50	129 490 096		
COPIL/CER (Comité de Pilotage)	11 500 000		
Cotisation internationale : ACP	92 000 000		
Fonds de Solidarité Africain (FSA)	102 901 230		
Cotisation internationale : ART GOLD		115 000 000	
Organisme CEMAC		34 500 000	
ACBF (African Capacity Building Foundation)		57 500 000	
Shelter		150 000 000	
Cotisation internationale : PNUD	594 000 000		
Accord de Siège PNUD		10 000 000	
Règlement des arriérés de cotisation internationales PNUD	1 000 000 000		
Cotisation internationale : UNICEF	50 000 000		
FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population)		50 000 000	
Fonctionnement de l'EITI (Initiative pour la transparence dans les Industries Extractives)		662 417 447	
Action 2 : Coordination administrative	4 975 024 818	1 228 707 667	
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)	3 712 835 384		
Solde Permanente	3 712 835 384		
Titre 3 : Biens et services		229 743 783	
Maintenance de trois ascenseurs à l'immeuble Arambo		30 000 000	
Maintenance électrique		17 500 000	
Maintenance groupe électrogène		17 500 000	
Fournitures de bureau		15 000 000	
Fournitures Informatiques		13 000 000	
Carburant véhicules		10 200 000	